

Menu

Du lundi 18 au vendredi 22 avril 2022

Lundi

Férié

Mardi

Salade de lentilles

(lentilles, tomate, échalote, moutarde et vinaigrette)

Steak haché de bœuf bio et son jus

Haricots verts du soleil (ail, basilic et huile d'olive)

Gouda bio

Kiwi bio

Pain bio aux pépites de chocolat

Yaourt

Fruit de saison

Mercredi

Concombre ail et fines herbes

Cuisse de poulet Label rouge

Yassa (oignon et citron)

Riz bio créole

Yaourt aux fruits mixés

Brioche fourrée fraise

Banane bio

Jeudi

Menu
végétarien

Tomate huile d'olive et basilic

Nugget's végétariens

Petits pois à la française

(laitue, oignons et persil)

Fromage blanc nature bio

Biscuits au beurre

Pain bio au pavot

Fromage fouetté

Fruit de saison

Pain bio produit localement

(atelier dans le 91 ; une partie de la farine provient de blés cultivés en IDF)

Vendredi

Dernier jour
avant les vacances

Salade du jour

Brandade de poisson

(cubes de poisson blanc, flocon de pommes de terre, lait
beurre et muscade)

Fromage à tartiner vache qui rit

Pomme bio

Moelleux au citron

Lait nature

Compote



Toutes nos viandes sont nées,
élevées et abattues en France,

à l'exception du veau (France ou né
en Allemagne, élevé et abattu en
Hollande) et de l'agneau (Irlande/
N.-Zélande)

Produit issu de l'Agriculture
Biologique



Label Rouge



Volaille de qualité certifiée



Poisson issu d'une pêche
durable certifiée



Appellation d'Origine Protégée
ou Indication Géographique
Protégée



Fruits, légumes
et laitages subventionnés
dans le cadre du programme
d'aide de l'UE à destination
des écoles

La liste des allergènes présents dans les menus est disponible sur le site internet de la CDE13 (<https://caissedesecolesparis13.fr>) et dans chaque réfectoire.

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques.